



Vente d'un bien encore sous pret pour rembourser un autre pret

Par **dadimarine**, le **13/08/2008** à **23:09**

Bonjour,voici ma situation:

en 2001 mon mari et moi avons contracté un pret immobilier pour l'achat de notre residence secondaire avec une hypothèque de la banque.

en 2003 pour un investissement locatif,nous avons pris un 2em pret immobilier avec cette fois une garantie saccef de la meme banque.

aujourd'hui nous voulons vendre ce 2em bien mais au lieu de rembourser le pret sur cet appartement nous aurions souhaiter faire un remboursement anticipé de la totalité de notre maison car les mensualités sont plus importantes et continuer à payer le second pour un pret qui certes n'existe plus mais pour lequel nous n'avions pas d'hypotèque.

Avons nous le droit ou bien cela sera t-il refusé par notre banque?

En vous remerciant pour vos réponses,

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **16/08/2008** à **00:15**

Ce n'est pas impossible mais c'est à négocier avec votre banque.

Par **Berni F**, le **16/08/2008** à **10:56**

lors de votre deuxième emprunt, la SACCEF vous a probablement fait signé un document qui vous engage à rembourser votre prêt au moment ou vous vendriez le bien que vous acheté avec.

en pratique, si vous vendez votre bien sans en informer la SACCEF, ça n'aura aucune conséquences... tant que vous payez vos échéances sur le prêt.

en pratique vous pourriez éventuellement envisager de rembourser le premier prêt avec cet argent.

mais attention !!

la banque ne fera appel à la SACCEF que lorsque vous aurez un impayé sur le prêt correspondant.

Si ça arrive, la SACCEF tentera par tous les moyens de recouvrer les sommes qu'elle aura versé du fait de la caution qu'elle a accordé chez, et elle s'attendra a y trouver le 2e bien pour se rembourser... il est probable que si celui-ci n'est plus disponible (et qu'elle ne puisse recouvrer les sommes qu'elle aura versé du fait de vos impayés) on vous reprochera de ne pas avoir tenu vos engagements !

en bref, vous pourriez, mais n'en avez le droit !